



**COMMUNIQUÉ DU 01/09/2023**

**PARQUET DE NAMUR & ZP NAMUR CAPITALE**

**Tolérance zéro en matière de stupéfiants lors du Festival**

**« Les Solidarités 2023 »**

À l’occasion du Festival “Les Solidarités 2023” qui se déroulait à Namur – Suarlée du vendredi 25/08 au dimanche 27/08, les services de la Zone de Police Namur Capitale et le Parquet de Namur se sont intéressés spécifiquement aux phénomènes de détention, consommation et trafic de stupéfiants et ce, en parfaite collaboration avec les organisateurs du Festival.

Avec l’appui d’un maître-chien de la Police Fédérale, la Zone de Police Namur Capitale a effectué des contrôles les samedi et dimanche à l’entrée du site du festival.

72 personnes ont été contrôlées. 32 d’entre elles ont été soumises à une fouille qui a conduit à la rédaction de 19 procès-verbaux (PV) de détention de stupéfiants (cannabis et cocaïne). Un PV de détention d’arme prohibée a également été rédigé.

Sur les 19 PV de détention de stupéfiants, 16 d’entre eux ont fait l’objet d’une transaction immédiate pour un montant total de 1.275 euros. Les 3 autres dossiers devront faire l’objet d’un paiement ultérieur. Cette procédure de transaction immédiate permet un traitement rapide de l’infraction par le paiement d’une amende qui met fin à toute poursuite ultérieure.

Le trafic et la consommation de stupéfiants étant une priorité du Parquet de Namur et de la Zone de Police Namur Capitale, les contrôles de ce type continueront à être effectués sur le territoire de la zone avec application de cette procédure de transaction immédiate.

**Etienne GAUBLomme** – Procureur du Roi de Namur & **Olivier LIBOIS** – Chef de Corps de la Zone de Police Namur Capitale.

# POUR NOUS CONTACTER



Palais de Justice de Namur – Place du Palais de Justice n° 4, 5000 Namur  
Palais de Justice de Dinant – Place du Palais de Justice N° 6, 5500 Dinant



[parquet.namur.presse@just.fgov.be](mailto:parquet.namur.presse@just.fgov.be)



081/25.17.11



Sophie DEBELLE – magistrat de presse & 1<sup>er</sup> Substitut – 0497/22.02.78 –

[sophie.debelle@just.fgov.be](mailto:sophie.debelle@just.fgov.be)

Etienne GAUBLOMME – Procureur du Roi – [etienne.gaublomme@just.fgov.be](mailto:etienne.gaublomme@just.fgov.be)